



SSIAP 1

Module Complémentaire

Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

PRESENTATION DE LA FORMATION

Responsable pédagogique : M. Arnaud SEBAG Durée de la formation : 44h
Prochaine session : (voir devis) Effectif : 12 participants maximum Délai d'accès : 2 semaines environ

PRE-REQUIS

-

-

-

Attester du statut d'homme du rang des sapeurs-pompiers

Avoir une qualification AFPS ou PSC1 ou PSE (de moins de 2 ans) ou SST en cours de validité.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Attester d'une aptitude médicale physique spécifique adaptée (certificat médical de - de 3 mois)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir le diplôme SSIAP de niveau 1 par équivalence selon l'annexe VI du 2 mai 2005 modifié.

LA SECURITE INCENDIE – 17h

Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH

LES INSTALLATIONS TECHNIQUES – 9h

Connaître les installations techniques sur lesquelles l'agent est susceptible d'intervenir

Effectuer l'entretien de base des principaux matériels de

sécurité incendie

MOYENS PEDAGOGIQUES

LE ROLE ET LES MISSIONS D'UN AGENT SSIAP – 7H30 Connaître les limites de son action

CONCRETISATION DES ACQUIS – 10h

Visites applicatives

Extincteurs (eau, poudre, Co2) si possible en coupe
Robinet incendie armé (en état de fonctionnement)
Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents
Appareils émetteurs-récepteurs (1 jeu), modèle de points de contrôle de ronde
Système de sécurité incendie : au minimum, une centrale traditionnelle équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme avec possibilité d'affichage des feux, dérangements, alimentations etc ...)

CONDITIONS DE VALIDATION

Divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels. Modèle de coupure d'urgence (électrique, porte automatique etc...) Un volet de désenfumage équipé de son système de déclenchement Un clapet coupe-feu équipé
Informatique : notion de réception d'une alarme provenant d'un système informatique (prise en compte, traitement) Emploi du téléphone (réception, appel)
Registre de prise en compte des évènements (heure, motif,

localisation , traitement)

— Délivrance d'une attestation de formation complémentaire et du diplôme SSIAP 1 par équivalence par le SDIS



Formeo 13 – Enregistrement 93.13.12486.13 - SIRET 910 895 259 00026 - APE8559 A

AUTORISATION CNAPS : FOR-013-2023-10-03-20180667173 - MJ V102018

« L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. »